

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

N°121

Du 27 et 28 juillet 2026

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté DD94/DEMOS n°2026/17 modifiant l'arrêté n°2026/03 du 23 janvier 2026 fixant la liste des membres du Conseil territorial de santé du Val-de-Marne

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

Vu la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R.1434-33 à R. 1434-40 relatifs aux conseils territoriaux de santé ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

VU l'article D1432-28 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU l'arrêté n°16-1224 relatif à la délimitation du périmètre des territoires de démocratie sanitaire de la Région Ile-de-France du 18 octobre 2016 ;

VU le décret du 10 avril 2024 portant nomination du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, Monsieur Denis ROBIN, à compter du 29 avril 2024 ;

VU l'arrêté n° 2022/45 du 14 juin 2022 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé du Val-de-Marne

VU l'arrêté n°2025/16 du 16 mai 2025 modifiant l'arrêté n°2023/41 du 20 octobre 2023 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé du Val-de-Marne

VU l'arrêté DS n°046/2024 du 29 avril 2024 portant délégation à Eric VECHARD, Directeur de la délégation départementale du Val-de-Marne de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;

VU les désignations de :

- Monsieur Nicolas TOUCHON, titulaire au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de la FEHAP
- Madame Julie CHASTRES, suppléante au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de la FEHAP
- Madame Laurence GARO, titulaire au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de la FHF
- Madame Florence BERNARD, titulaire au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux de la FEHAP
- Monsieur Gabriel DELAFOSSE, titulaire au titre des représentants des internes en médecine de l'UPEC
- Madame Julie KODAS, suppléante au titre des représentants des internes en médecine de l'UPEC

- Monsieur Frédéric VILLEBRUN, suppléant au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale pour les centres de santé de l'USPCS
- Madame Camille BERNARD, titulaire au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale pour les réseaux de santé du DAC 94 ouest
- Madame Dalila DRIDI, titulaire au titre des représentants des conseils des ordres territorialement compétents du CIDOI 78-94
- Madame Fatima HALOUANI, suppléante au titre des représentants des conseils des ordres territorialement compétents du CIDOI 78-94
- Monsieur Makan TRAORE, titulaire au titre des associations de personnes handicapées et de personnes âgées de APF France Handicap
- Monsieur Bruno VELLAT, titulaire au titre des associations de personnes handicapées et de personnes âgées de l'UNAPEI Val-de-Marne
- Monsieur Claude-James SOUSSY, titulaire au titre des personnes qualifiées de la FHF

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition du Conseil Territorial de Santé du Val-de-Marne est désormais fixée comme figurant en annexe.

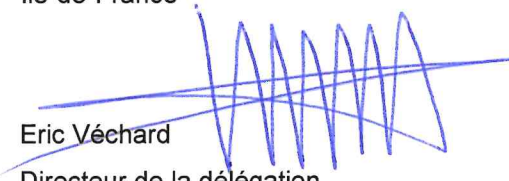
ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Conseil Territorial de Santé du Val-de-Marne.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : Le Directeur de la délégation départementale du Val-de-Marne et la Directrice de la démocratie sanitaire et de la communication sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Créteil, le 08 juillet 2026

Pour le Directeur général de
l'Agence régionale de santé
Île-de-France


Eric Véchard

Directeur de la délégation
Départementale du Val-de-Marne

ANNEXE

Composition du Conseil Territorial de Santé du Val-de-Marne

1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé (au moins vingt et au plus vingt-huit représentants) :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé (au plus 6 représentants) :

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires (au plus 3 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Nicolas TOUCHON (FEHAP)	Madame Julie CHASTRES (FEHAP)
Madame Laurence GARO (FHF)	
Monsieur Denis DUCASSE (APHP)	Madame Sabrina LOPEZ (APHP)

Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement (au plus 3 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Renaud PEQUIGNOT (FHF)	Docteur Thierry COHEN (FHF)
Professeur Jacques DURANTEAU (AP-HP)	
<i>En attente de désignation</i>	

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (au plus 5 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Madame Cindy CHEMAMA (FHF)	Madame Murielle JAMOT (FHF)
Madame Chainese RADJATI (SYNERPA)	
Monsieur Philippe BEDOUCHE (FEHAP)	Madame Cécile DELPECH (FEHAP)
Monsieur Frédéric CATHOU (URIOPSS IDF)	Madame Emilie LANCEREAU (URIOPSS IDF)
Madame Florence BERNARD (FEHAP)	

- ⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité (au plus 3 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Hervé HAGEGE (ASSOCIATION CRETEIL SOLIDARITE)	Monsieur Antoine PETRILLO (ASSOCIATION CRETEIL SOLIDARITE)
Madame Martine ANTOINE (ASSOCIATION MAISON DE LA PREVENTION)	
Madame Isabelle FERNANDEZ (FEDERATION ADDICTION)	Monsieur Philippe LANGUENOU (FEDERATION ADDICTION)

- ⇒ d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux (au plus 6 représentants) :

Au titre des médecins libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur André TARDIEU (URPS Médecins)	Docteur Daniel SCIMECA (URPS Médecins)
Docteur Eric WEINBERG (URPS Médecins)	Docteur Antoinette SPASSOVA (URPS Médecins)
Docteur Bernard ELGHOZI (URPS Médecins)	Docteur Frédéric THIBAUT (URPS Médecins)

Au titre des autres professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric DOURIEZ (URPS Pharmaciens)	Madame Laurence PEREIRA (URPS Chirurgien-dentiste)
Monsieur Sébastien MARTIN (AIUF)	Madame Sylviane LEWIK (UPRS Orthophonistes)
Madame Bernadette HERAULT (URPS IDE)	Madame Véronique DISSAT (URPS Orthoptistes)

- ⇒ e) Pour les représentants des internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Gabriel DELAFOSSE (UPEC)	Madame Julie KODAS (UPEC)

⇒ f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (au plus 5 représentants) :

Au titre des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé :

Au titre des centres de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Marianne PETIT (FNCS)	Monsieur Frédéric VILLEBRUN (USPCS)

Au titre des maisons de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jacques Claude CITTEE (FEMASIF)	Madame Isabelle BALDISSER (FEMASIF)

Au titre des réseaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Camille BERNARD (DAC 94 Ouest)	Madame Pauline LOUIS (DAC 94 Est)

Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires :

Titulaires	Suppléants
Docteur Thierry GUEROUT (CPTS Champigny-Sur-Marne)	Docteur Jonathan YANA (CPTS St Maur-Ouest Joinville)

Au titre des communautés psychiatriques de territoire :

Titulaires	Suppléants

⇒ g) Pour les représentants des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaires	Suppléants
Madame Nadine HAAS (FNEHAD)	Madame Claire BACOT (FNEHAD)

⇒ h) Pour les représentants de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Patrick THERON (CROM IDF)	Docteur Eric GIBERT (CROM IDF)

- ⇒ En application de la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 et conformément à l'article L. 1434-10 du code de la santé publique, des représentants des conseils des ordres territorialement compétents :

Titulaires	Suppléants
Madame Myriam MEDIONI (<i>CROP IDF</i>)	
Monsieur Guillaume LANUZA (<i>CIROPP IDF</i>)	Madame Nathalie CRAS (<i>CIROPP IDF</i>)
Madame Dalila DRIDI (<i>CIDOI 78-94</i>)	Madame Fatima HALOUANI (<i>CIDOI 78-94</i>)
<i>En attente de désignation</i>	
<i>En attente de désignation</i>	

2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers (au moins six et au plus dix membres) :

a) Au titre des associations agréées (au plus 6 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Madame Michèle DE PREAUDET (<i>AFTC IDF</i>)	
Monsieur Patrice CHAUVEL (<i>UFC QUE CHOISIR</i>)	
Monsieur Claude COTTET (<i>CLCV</i>)	Monsieur Christian FORCIOLI (<i>CLCV</i>)
Monsieur Denis EYMARD (<i>UNAFAM</i>)	
Madame Odile HOURCADE (<i>FRANCE ALZHEIMER 94</i>)	Madame Annick BOULY DE LESDAIN (<i>FRANCE ALZHEIMER 94</i>)
<i>En attente de désignation</i>	

b) Au titre des associations de personnes handicapées et de personnes âgées (au plus 4 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Makan TRAORE (<i>APF France Handicap</i>)	
Monsieur Bruno VELLAT (<i>UNAPEI Val-de-Marne</i>)	
Monsieur Jean AMAR (<i>FSU</i>)	Monsieur Joël CHENET (<i>FRG-FP</i>)

Madame Christine VISCONTI (UFR)	
---------------------------------	--

3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements (au moins quatre et au plus sept membres) :

⇒ a) Pour les conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier DOSNE (<i>Conseil régional IDF</i>)	Monsieur Sébastien EYCHENNE (<i>Conseil régional IDF</i>)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Geneviève CARPE (<i>Conseil départemental du Val-de-Marne</i>)	Madame Mélanie NOWAK (<i>Conseil départemental du Val-de-Marne</i>)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Docteur Isabelle BURESI (<i>PMI</i>)	Docteur Alexandra MOUTEREAU (<i>PMI</i>)

⇒ d) Pour les représentants des communautés mentionnées aux articles L. 52141, L. 52151, L. 52161, L. 52171 ou L. 52191 du code général des collectivités territoriales (au plus 2 représentants) :

Titulaires	Suppléants
<i>En attente de désignation</i>	
<i>En attente de désignation</i>	

⇒ e) Pour les représentants des communes (au plus 2 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle VILATA (<i>AMF</i>)	Monsieur Régis CHARBONNIER (<i>AMF</i>)
Monsieur Jean-Marc BRETON (<i>AMIF</i>)	Madame Aïcha GASSET (<i>AMF</i>)

4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale (au moins deux et au plus trois membres) :

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat :

Titulaires	Suppléants
Madame Naaïma MEJANI (<i>Préfecture 94</i>)	

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale (au plus 2 représentants) :

Titulaires	Suppléants
Madame Jacqueline POLIZZI (<i>CAF 94</i>)	Madame Ariane LE DORE-GOODWIN (<i>CNAVTS</i>)
Monsieur Frantz LEOCADIE (<i>CPAM 94</i>)	Docteur Joffrey ARSON (<i>CPAM 94</i>)

5. Pour le collège des personnalités qualifiées (2 représentants) :

Titulaires
Professeur Antoine PELISSOLO (<i>GHU Henri Mondor</i>)
Monsieur Claude-James SOUSSY (<i>FHF</i>)

Membres invités en application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 susvisée portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique :

Députés
Monsieur Sylvain BERRIOS
Madame Clémence GUETTE
Monsieur Louis BOYARD
Madame Maud PETIT
Madame Sandrine LALANNE
Monsieur Guillaume GOUFFIER VALENTE
Monsieur Nicolas TRYZNA
Monsieur Michel HERBILLON
Madame Isabelle SANTIAGO
Madame Mathilde PANOT
Madame Sophie TAILLE-POLIAN

Sénateurs
Monsieur Christian CAMBON
Madame Marie-Carole CIUNTU
Monsieur Laurent LAFON
Monsieur Akli MELLOULI
Madame Laurence ROSSIGNOL
Monsieur Pascal SALVODELLI